

Qu'est-ce qu'un patrimoine naturel ?

Mots clés : La voix du Congo profond, éducation, développement, carte identité, RDC

La biodiversité est source de vie, de culture, de symboles, d'émotion et d'émerveillement. Elle est un patrimoine dont nous avons hérité et que nous devons transmettre à nos enfants.



Auteur(s) : Alain Huart, Chantal Tombu, Alice Van der Elstraeten

Date de publication : Juin 2012

Catégorie(s) : Forêts communautaires • Gestion de l'eau et des ressources naturelles • Services agro-environnementaux, agriculture de conservation • Construire son avenir, éducation, santé, énergie, eau, habitat • Appui, aide au développement

Province(s) : Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province Orientale • Nord-Kivu • Sud-Kivu • Maniema • Katanga • Kasai-Oriental • Kasai-Occidental • Bas-Congo

Partenaire(s) : Agence belge de Développement, CTB • Ministère de l'agriculture et du Développement rural (RDC) • Ministère de l'éducation • WWF • Coopération allemande

Nombre de pages : 6

Identification : F-ECJ-F1-N1.4-S2.5-1



F-ECJ-F1-N1.4-S2.5-1

Sauvegarder pour mieux vivre, c'est possible. Informer et sensibiliser la jeunesse aux trésors naturels et culturels est un défi majeur pour notre pays.

Avec ses écosystèmes diversifiés, la nature s'est organisée pour résister et s'adapter à de nombreux changements. Sa biodiversité garantit la vie sur la planète. Les forêts fournissent l'oxygène, participent au cycle de l'eau et à la régulation climatique. Avec les savanes, elles produisent aussi tout ce que nous mangeons. Elles fournissent des fibres pour l'habillement, du bois pour le chauffage, la construction d'habitations, la papeterie. Les végétaux permettent en plus de fabriquer des médicaments.

La biodiversité est source de vie, de culture, de symboles, d'émotion et d'émerveillement. Elle est un patrimoine dont nous avons hérité et que nous devons transmettre à nos enfants. Forêts, savanes et eaux, autant de trésors à protéger ! Les forêts primaires sont rares et menacées. En RDC, elles abritent entre autres l'okapi et le bonobo, des espèces endémiques qui sont emblématiques des écosystèmes du pays. Les savanes sont majoritaires en termes de surface, mais elles sont fragilisées par les activités humaines. Ces terres de savane se prêtent parfaitement à l'agriculture, à l'agroforesterie ou à l'élevage mais, mal utilisées, elles se dégradent. Le fleuve et ses affluents constituent un remarquable réseau potentiel

de transport et les lacs offrent une grande diversité de poissons. Cependant, dans tout le pays, aux abords des agglomérations, on constate qu'il y a surpêche liée à des pratiques illicites.

Sauvegarder pour mieux vivre, c'est possible. Informer et sensibiliser la jeunesse aux trésors naturels et culturels est un défi majeur pour notre pays.

L'immense patrimoine naturel de la RDC

1. Qu'est-ce qu'un patrimoine naturel ?

Le patrimoine naturel est un trésor dont tous les hommes héritent. Ce patrimoine n'a pas été construit par l'être humain. Il résulte de l'évolution de la planète et parfois des interactions entre l'homme et la nature. Nous avons la responsabilité de le gérer pour le léguer en bon état aux générations futures. Heureusement, l'UNESCO a mis en place un système de classement des sites exception-

nels, répertoriés dans une liste comme faisant partie du patrimoine mondial. Cette action permet de protéger et mettre en valeur des paysages exceptionnels.

Les aires protégées couvrent aujourd'hui une superficie plus importante sur terre que celles de deux immenses pays comme la Chine et l'Inde confondus. Leur nombre ne cesse d'augmenter, de même que celui des sites du patrimoine mondial choisis pour leur « valeur naturelle exceptionnelle ». La surface de ces aires protégées augmente parallèlement aux préoccupations environnementales et aussi aux preuves toujours plus nombreuses des risques représentés par le changement climatique.

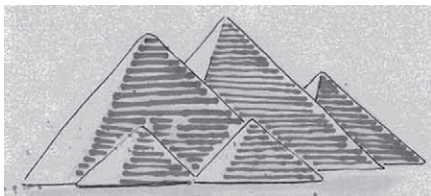
Le défi ne consiste cependant pas uniquement à augmenter la surface protégée, il faut aussi que ces aires soient viables. Et cela ne sera possible que lorsque les populations qui vivent sur place ou à proximité auront un intérêt à voir se développer ces aires, et notamment si celles-ci permettent d'atténuer la pauvreté et procurent des avantages. Il semble donc que les initiatives mondiales de conservation visant à protéger ce que nous n'avons pas encore détruit portent leurs fruits. Cela

témoigne d'une prise de conscience et de la volonté de nombreux gouvernements de réfléchir à ce que nous léguerons aux générations futures.

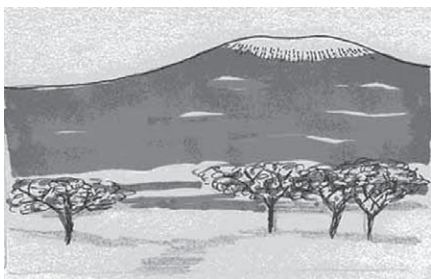
Les aires protégées sont souvent considérées comme un sacrifice, un fardeau financier pour l'humanité plutôt qu'un atout. Pourtant, leur importance est loin de se limiter à leur protection cruciale de la diversité biologique. Elles contribuent aussi fortement, par exemple, à maintenir les ressources en eau douce et à prévenir les inondations.

Patrimoine mondial de l'UNESCO

La liste du patrimoine mondial ou patrimoine de l'humanité est établie par le Comité du Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le but du programme est d'identifier, cataloguer, nommer et conserver les sites culturels ou naturels importants pour l'héritage commun de l'humanité. Le patrimoine peut être culturel, naturel ou mixte.



En Égypte, Le Caire historique, avec ses pyramides, est un patrimoine **culturel** pour l'humanité.



En Tanzanie, le Parc national du Kilimandjaro, avec sa faune et sa flore extraordinaires, est un patrimoine **naturel** pour l'humanité.

En Afrique du Sud, le Parc du Drakensberg, avec ses montagnes et ses peintures préhis-

toriques, est un patrimoine **mixte**, qui relève et de la nature et de la culture.



Il existe bien d'autres patrimoines ; citons quelques exemples. Ton nom de famille provient de tes ancêtres ; c'est un patrimoine familial. Les masques et objets conservés dans les musées nationaux du Congo appartiennent au patrimoine culturel. Le palais de justice de Mbanza-Ngungu relève du patrimoine architectural. Les proverbes font partie de ton patrimoine immatériel ; exemple de proverbe du Bas-Congo : « Le chien a quatre pattes mais il ne sait pas suivre deux chemins en même temps ».

Répartition des sites classés Unesco					
	culturel	naturel	mixte	Total	%
Afrique	42	33	3	78	9
États arabes	60	4	1	65	7
Asie et Pacifique	129	48	9	186	21
Europe et Amérique du Nord	375	56	9	440	49
Amérique latine et Caraïbes	83	35	3	121	14
Total	689	176	25	890	



À l'origine, l'Europe était majoritairement représentée. C'est encore le cas. Mais petit à petit, avec le classement de sites naturels exceptionnels, la répartition dans le monde s'équilibre. Pour savoir quels sont les lieux magnifiques sélectionnés dans le monde entier, visitez le site de l'Unesco:

www.unesco.org

À quoi cela sert-il d'être sur la liste de l'Unesco?

- Ton pays est reconnu mondialement pour ses richesses.
- Tu n'es plus seul pour protéger ton patrimoine: être inscrit sur la liste implique une responsabilité nationale et internationale.

Qu'est-ce que représente le patrimoine naturel de notre pays?

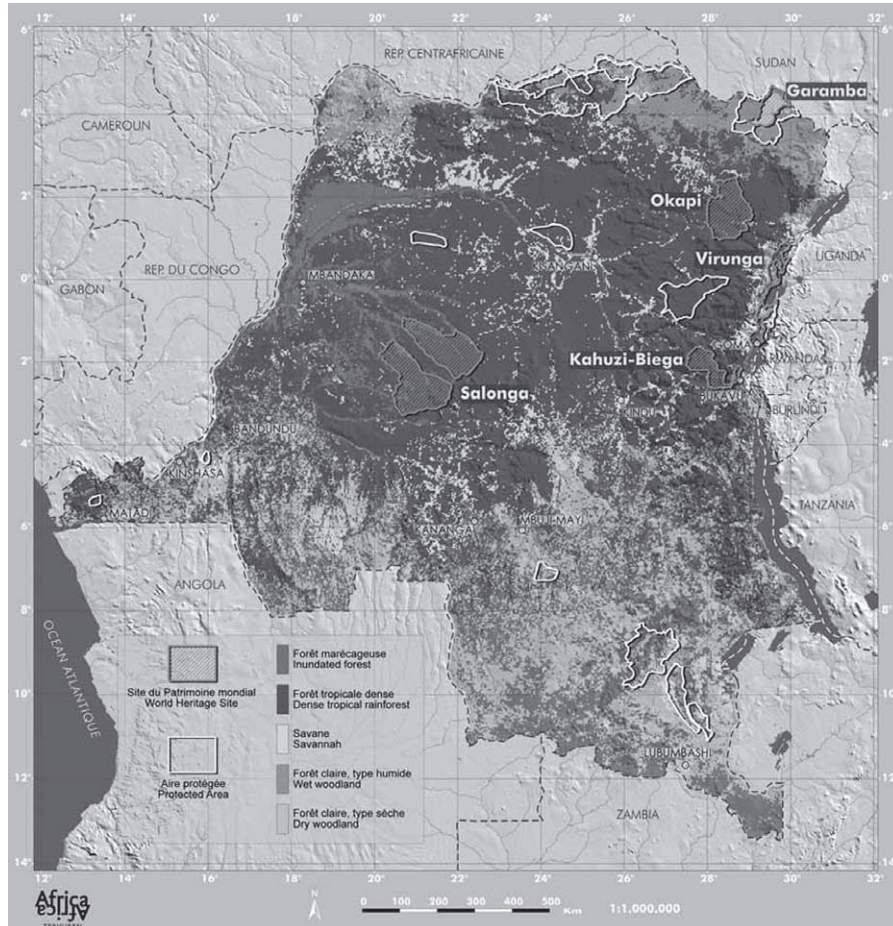
Le patrimoine naturel national est l'ensemble des écosystèmes compris dans le territoire de la RDC. Des forêts denses humides et des forêts inondables couvrent la majorité du bassin. Au nord et au sud du massif forestier du bassin du Congo, on débouche sur des forêts claires, des savanes herbeuses, des savanes arbustives et des galeries forestières. Les frontières orientales sont dominées par des chaînes de montagnes recouvertes de forêts tropicales comprenant les neiges éternelles des monts Ruwenzori, appelés aussi les monts de la Lune. À l'ouest, le fleuve se jette dans l'océan Atlantique, en traversant des forêts de mangroves.

Environ 21 écosystèmes contribuent à faire de la RDC un haut lieu de la biodiversité tant au niveau de la faune que de la flore.

On compte entre autres quelque 11 000 plantes et au moins 2617 animaux différents. Il est probable que les scientifiques découvriront encore des invertébrés dans les régions les moins accessibles et les plus éloignées. Le gouvernement congolais a reconnu l'importance de cette exceptionnelle biodiversité par la création d'un réseau de zones naturelles protégées (7 parcs, 30 réserves, 3 biosphères...) couvrant 12% de la surface totale du pays.

Cinq de ces sites en RDC sont reconnus comme patrimoine mondial naturel, tous en péril :

- Le Parc national des Virunga
- Le Parc national de Kahuzi-Biega
- Le Parc national de la Garamba
- Le Parc national de la Salonga
- La Réserve de faune à Okapi



Le réseau d'aires protégées © MRAC, Tervuren.

Pourquoi des sites en péril ?

Les conflits qui provoquent le déplacement des populations, le braconnage et le déboisement sont autant de menaces pour ces parcs. De nombreux braconniers tuent en effet les animaux pour vendre leur viande et les populations coupent les arbres pour fabriquer du charbon de bois dans les aires protégées. Ce double commerce lucratif alimente les villages et les camps miniers et forestiers, mais détruit la forêt.

L'excès de chasse et la surpêche réduisent fortement la diversité biologique nécessaire au maintien de l'équilibre des écosystèmes. Cette raréfaction pousse les populations à chasser et pêcher de plus en plus loin dans la

forêt, avec toutes les conséquences que cela comporte. Chasse et pêche non contrôlées poseront à moyen terme le problème d'accès aux protéines animales, si les solutions de rechange, telles l'élevage domestique ou la consommation de protéines végétales, ne sont pas rapidement adoptées par les populations locales. Les aires protégées ne seront viables que si les communautés locales en retirent des avantages et participent à l'harmonisation des besoins des populations et de la protection de la nature. Il existe de nombreux exemples de mesures de conservation ayant permis d'améliorer les moyens d'existence et le niveau économique de populations indigènes et locales.



**Institut congolais
pour la conservation
de la nature**

L'ICCN, Institut congolais pour la conservation de la nature, a réagi pour sauvegarder notre patrimoine en péril. Le réseau des zones protégées couvre environ 12 % du territoire congolais. Il comprend les parcs nationaux, les réserves de chasse, les réserves naturelles et les biosphères. L'ICCN s'est allié à des partenaires comme l'UNESCO et à différents gouvernements internationaux pour conserver les riches écosystèmes des sites et pour soutenir le personnel des parcs, qui travaillent dans des conditions difficiles et dangereuses.

www.iccnrdc.cd



a. Les parcs nationaux

Un parc national est une réserve naturelle qui est classée par décret. La conservation de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol, de l'atmosphère, des eaux et, en général, de ce milieu naturel présente un intérêt spécial et nécessite d'être préservée des dégradations naturelles et de toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect. L'intérêt de ces zones n'est donc pas d'ordre touristique mais réside principalement dans la qualité de la biodiversité.

Prenons un exemple : en 1925, le Parc national des Virunga est le premier parc national créé en Afrique. Il est célèbre car il abrite environ 700 gorilles de montagne. S'étendant sur 790 000 ha, il présente la plus grande diversité d'habitats que l'on puisse trouver dans les parcs africains : savanes, plaine de lave, marécages et plaines inondables, forêts denses et forêts tropicales humides afro-montagnardes, montagnes recouvertes d'une végétation afro-alpine remarquable caractérisée par les bruyères géantes et les lobélies... Situé dans la grande vallée du Rift, le parc comprend les volcans Virunga, parmi lesquels le Nyamuragira et le Nyiragongo, qui sont toujours en activité. L'éruption en 2002 de ce dernier a détruit une grande partie de la ville de Goma. Le pic Marguerite du mont Ngaliema, dans la chaîne des monts Ruwenzori, est le troisième sommet d'Afrique (5109 m), après le mont Kilimandjaro et le mont Kenya.

Le parc des mangroves, ouvert aux visiteurs non loin de Moanda, sur l'estuaire du fleuve Congo, protège cette végétation exceptionnelle et le lamantin, mammifère « sirène » en voie d'extinction.



Lamantin.

Témoignage : le quotidien d'un parc national

Au parc national des Virunga, les gardes forestiers, les animaux sauvages et leurs habitats sont assiégés. Le conflit entre les milices des rebelles et l'armée congolaise empêche souvent les gardes forestiers d'avoir accès au parc. Les trafiquants de charbon de bois constituent un autre problème. Le charbon de bois est le principal combustible utilisé par la population locale pour faire de la cuisine, et les arbres des forêts sont abattus illégalement et transformés en charbon de bois, source d'argent.

Le braconnage sévit de plus belle : en juillet 2007, la famille bien connue des gorilles Rugendo a été tuée dans le parc national des Virunga, un mois après qu'on eut découvert dans la même zone un gorille femelle qui avait été tué d'un coup de fusil à l'arrière de la tête. Les gardes forestiers et les écologistes qui œuvrent en faveur de la protection des forêts tropicales considèrent que ces actes meurtriers constituent un moyen pour les trafiquants de charbon de bois de décourager toute entrave à leur trafic.

PARCS NATIONAUX	CREATION	CLASSEMENT UNESCO	SUPERFICIE	FAUNE CARACTÉRISTIQUE	FLORE CARACTÉRISTIQUE	LOCALISATION
VIRUNGA	1925 le plus ancien	oui	800 000 ha	Gorilles beringei, buffles, antilopes, lions, éléphants, hippopotames...	Forêt ombrophile, végétation étagée (bruyères, prairies) volcans	Nord-Kivu
GARAMBA	1938	oui	500 000 ha	Rhinocéros blancs, girafes, éléphants, buffles, oiseaux...	Savane boisée et herbeuse	Province Orientale
UPEMBA	1939	non	100 000 ha	Zèbres, élans, bubales, éléphants, buffles, antilopes, oiseaux....	Savane herbeuse, forêt claire, massifs montagneux	Katanga
SALONGA NORD et SUD	1970	oui	3 600 000 ha le plus vaste	Singes, bonobos, chimpanzés, serpents, oiseaux, paon, du Congo...	Forêt dense et humide	Sud de l'Équateur, Nord de Bandundu et deux Kasai.
MAIKO	1970	non	1 000 000 ha	Gorilles de Grauer, okapis, paons du Congo, oiseaux...	Forêt ombrophile semi-montagneuse	Nord-Kivu, Province Orientale et Maniema
KAHUZI BIEGA	1970	oui	60 000 ha	Gorilles de Grauer, éléphants, buffles, oiseaux...	Forêt ombrophile semi-montagneuse	Sud-Kivu
KUNDE-LUNGU	1970	non	210 000 ha	Antilopes, zèbres, phacochères, hippotrages noirs, éléphants, lions, guépards, antilopes koudou...	Savane herbeuse, chutes de la Lofoi (374 m, la plus haute d'Afrique)	Katanga

b. Les réserves de biosphère

L'objectif d'une réserve de biosphère n'est pas uniquement de conserver des zones naturelles, mais aussi d'inventer de nouvelles interactions entre les êtres humains et la nature, notamment en développant des modes d'agriculture très respectueux de l'environnement. Des communautés humaines vivent donc dans ses réserves, sans porter atteinte à la biodiversité.

Le monde entier compte 480 réserves de biosphères.

Il y en a trois en RDC :

- Luki, dans le Bas-Congo est la seule biosphère encore en activité.
- Lufira, dans la province du Katanga.
- Yangambi, dans la Province Orientale.

Toutes les réserves de biosphère sont divisées en trois parties :

1. Le cœur de la réserve se trouve au centre de la biosphère. Seuls les professionnels comme les gardes forestiers ou les scientifiques peuvent y accéder.
2. Les zones tampons se trouvent autour du cœur. Ici les communautés locales sont associées à la conservation et à l'utilisation des ressources naturelles. Elles pratiquent l'agriculture en utilisant des modes de culture qui préservent la biodiversité. C'est dans cette zone que se déroulent les formations à l'environnement et les activités de sensibilisation et d'écotourisme.

3. Dans une zone plus large, la **zone de transition**, des villages peuvent s'établir ou subsister. Un encadrement des populations est établi afin de les sensibiliser et former à la protection de leur environnement.

Une des différences principales entre un parc et une réserve de biosphère est que dans cette dernière l'homme aménage une partie du territoire pour vivre mieux. Dans un parc, l'homme n'habite pas. Or la protection de l'environnement nécessite que les populations locales se sentent concernées et que leur niveau de vie s'améliore.

Vivre autour d'une biosphère : le cas de Luki



Située dans le Bas-Congo entre le port de Boma et Kinshasa à environ 120 km de l'océan Atlantique, la Réserve de Luki est une des trois « réserves de biosphère » en RDC. S'étendant sur 33 000 ha, elle abrite une forêt subéquatoriale primaire entourée des forêts secondaires, des savanes et des exploitations d'agroforesterie. La réserve de biosphère, créée en 1937, garde la mémoire de la grande forêt du Mayombe, soumise durant des décennies à une forte déforestation. Depuis plus de cinquante ans, des scientifiques, entomologistes, biologistes du bois, botanistes, laborantins... y mènent des recherches. Luki a un rôle de mémoire et de base de données pour conserver le patrimoine naturel. De 1988 à 2005, la réserve de biosphère de Luki a perdu environ 15% de ses forêts qui ont été transformées en savanes. Il est donc essentiel de lutter contre la déforestation et l'agriculture itinérante sur brûlis en responsabilisant durablement les populations. Vingt fermes pilotes incitent à préserver l'environnement et à y vivre mieux en pratiquant l'agroforesterie, la pisciculture, l'apiculture, des cultures vivrières comme le manioc et des cultures de rente, de bananes, cacao, café, sous l'ombrage de limba de reboisement.

Cependant, il faudrait davantage encadrer les agriculteurs et éleveurs et étendre l'aménagement du territoire à une échelle économique et sociale significative, avec l'appui des spécialistes de l'encadrement communautaire, des agronomes et des syndicats paysans. Trente éco-guides tentent de lutter contre le braconnage et surtout contre les coupes illécites de bois. Un sentier écologique, jalonné d'expériences menées par les scientifiques du Musée royal de l'Afrique centrale, du WWF et de l'INERA (Institut national pour l'étude et la recherche agronomique), permet de traverser une partie de la forêt primaire.

La pression des populations sur les ressources naturelles est très forte au Bas-Congo. En dehors de la réserve, il ne reste plus grand chose de la grande forêt du Mayombe. La réserve elle-même est menacée par les coupes illégales, le braconnage et l'agriculture itinérante, qui réduit en cendres des pans de forêt. Plus de 7000 personnes vivent dans la réserve et environ 65 000 dans les alentours. L'enjeu est de préserver le site, bien sûr, mais surtout de trouver les modalités dans lesquelles nature et homme peuvent coexister et bénéficier de la forêt. Des efforts sont faits pour mettre au point des activités en coopération avec les scientifiques, les propriétaires terriens, les agriculteurs et les populations locales.

Il y a quelques décennies, la population mangeait du gibier ou du poisson chaque jour, les champs étaient fertiles. Mais au Mayombe, depuis que l'on a saccagé la forêt, il y a carence des pluies et le rendement des cultures diminue. Gibier et poissons disparaissent, le mfumbwa devient rare, comme les feuillages dont on emballe les chikwangue, et encore les fruits, les chenilles... Il n'y a plus de bois de charpente et de menuiserie, ni pour les enclos à bétail ni même pour la fabrication de cercueils. Il faut marcher de plus en plus longtemps pour trouver du bois mort ou des feuilles nutritives, rapporter de l'eau : des dizaines de kilomètres à parcourir quotidiennement asservissent femmes et hommes et les détournent du devoir d'éducation de leur progéniture.

Les traditions et l'enseignement des anciens se perdent. Que deviennent les forêts sacrées, lieux où les ancêtres allaient se ressourcer ? Qui garde encore et transmet à la population la spiritualité de la forêt et ses atouts médicinaux ? Les générations futures se contenteront-elles d'îlots épars, souvenirs douloureux d'un abandon du patrimoine ? Pour sensibiliser la population et démontrer qu'il y a moyen de vivre mieux dans un environnement préservé, le WWF projette des films éducatifs dans les écoles environnantes et organise des séminaires avec les chefs coutumiers, les chefs de village, les administrateurs de territoire : cet exemple par l'éducation devrait se généraliser en RDC, partout où la forêt est menacée et pas seulement dans une réserve symbolique de biosphère.

Objectifs de la biosphère de Luki :

- La population vit grâce aux ressources de la nature.
- La population vit mieux autour de la réserve, sans l'abîmer.
- Les activités des hommes se font sans prélèvement et avec des pratiques durables.

c. Les réserves naturelles et de chasse

Les réserves naturelles et de chasse préservent aussi une portion du territoire.

- **Réserves naturelles :**
 - Mbomu (Province Orientale).
 - N'Sele (Kinshasa).
 - Lomako-Yokokala (Équateur).
- **Réserves de chasse :**
 - les domaines de Tshangalele et de Lubudi Sampwe (Katanga).
 - le domaine de Mbuji-Mayi (Kasaï Oriental).
 - le domaine de Bombo-Lumene (Kinshasa).
 - le domaine de Rutshuru (Nord-Kivu).
 - les domaines de Bili Vere, de Rubi Tete, de Gangala-na-Bodio, de Bomu et de Garamba (Province Orientale).

*d. Les jardins zoologiques
et botaniques*

Il s'agit d'un type de la conservation ex situ de la faune et de la flore. Ces jardins sont sous la responsabilité de l'Institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo (IJZBC).

Il existe 4 jardins zoologiques : Kinshasa (2), Kisangani (1) et Lubumbashi (1), et 3 jardins botaniques, situés à Kisantu (Bas-Congo), à Eala (Équateur) et à Kinshasa (Parc de la Révolution).

À Lubumbashi, le zoo a été rénové par l'asbl Azlu, présidée par une passionnée de la nature, madame Lydia Forrest. Les objectifs de cette organisation - créée en 2007 en accord avec la direction du zoo - consistent à améliorer la vie des animaux en captivité et à informer et sensibiliser le public, adultes et enfants, au respect et à la conservation de l'environnement. Des panneaux didactiques sont présentés devant chaque cage, incitant à la protection de la nature.



Zoo de Lubumbashi.